

Parce qu'il faut rétablir la vérité.

L'incident (éviction du bureau de vote du mandataire de la liste « Pierrevillers, le Renouveau ») qui s'est produit dimanche 15 mars entre 12h30 et 13h au bureau vote du village, a été rapporté de manière extrêmement tendancieuse et sans fondement dans les colonnes de la presse locale sans que soit évoqué le fait que le mandataire ait été rétabli dans ses droits au bureau de vote vers 16h30 sous le contrôle de la gendarmerie.

L'article apparaissait déjà en ligne vers 19h30...

Les faits :

Dés 7h45, la personne en tête de la liste « Pierrevillers, Le Renouveau » et son mandataire ont apporté les bulletins de vote au bureau de vote.

La tête de liste a vérifié les listes d'émargement elle-même.

Le maire a dit avant 8h00 :

« Pas d'attroupement dans le bureau de vote, seuls les assesseurs restent dans le bureau ».

Le mandataire a alors fait l'observation : *« ET les délégués des listes, les têtes de liste et leurs mandataires »* et personne n'a contesté la présence du mandataire jusqu'à l'instant précis de l'incident.

Pourtant, il est resté à son poste d'observateur et de remplaçant de la tête de liste quand celle-ci s'absentait.

Nous citons l'article : *« C'est le comportement, jugé sans doute trop provocateur, du mandataire de la liste d'opposition.... »*

Or, au moment précis de son éviction, le mandataire faisait discrètement l'observation à l'assesseure chargée de la distribution des enveloppes de vote (donc loin des postes où se trouvaient les listes d'émargement) que c'était le premier moment depuis l'ouverture du bureau de vote que le flux d'électeurs s'interrompait !

Entre 12h30 et 13h00, profitant de la baisse de fréquentation du bureau de vote par les électeurs et du départ de la tête de liste, un des assesseur s'est levé, est passé dans le dos du mandataire et l'a ceinturé pour tenter de le faire sortir de force du bureau. Un second assesseur est vite venu renforcer son collègue assesseur.

Après avoir été congédié avec violence du bureau, le mandataire s'est rendu en gendarmerie pour porter plainte.

Ensuite, le mandataire est revenu vers 16h15 au bureau de vote, accompagné de deux gendarmes qui se sont assurés qu'il pouvait reprendre ses fonctions d'observation et de surveillance sans obstruction.

Nous sommes extrêmement déçus de voir que notre quotidien local a traité avec autant de légèreté et de manière aussi partielle cet incident.